

# LE PETIT MONTRE -TOI



Bulletin Municipal  
MONTROTIER ALBIGNY  
N°82 – Juillet 2021

## RENDEZ-VOUS LE 14 JUILLET POUR UN PIQUE-NIQUE DE RETROUVAILLES

Au début du mois de mai, un peu fatigués de cette crise sanitaire, qui, depuis plus d'un an nous contraint à vivre masqués sans véritablement rencontrer nos voisins et amis du village, quelques habitants de Montrottier ont interpellé la municipalité : « puisqu'il est possible qu'au début de l'été les restrictions sanitaires soient en grande partie levées, le village n'organiserait-il pas un moment de retrouvailles pour ses habitants ? »

La proposition, soumise à l'avis du Conseil Municipal, a recueilli l'approbation de l'ensemble des conseillers. Et c'est ainsi que la municipalité a décidé d'organiser, le **mercredi 14 juillet prochain**, un pique-nique auquel sont conviés tous les habitants du village.

Le principe est simple : chaque famille apporte son repas et un peu plus, pour partager ou faire découvrir une spécialité - la mairie et le CCAS, pour leur part, offrent le vin d'honneur et le café ; le CIS prête le matériel, tables et chaises pour ceux qui auraient des difficultés à s'installer sur l'herbe pour déjeuner et tient une buvette (vente de sandwichs, hot-dog, frites, tartes et boissons).

Avec son pique-nique chacun pourra, s'il le souhaite, amener ses jeux de boules pour faire une pétanque ou ses instruments de musique, guitare, accordéon, harmonica, piano (quoique, cela ne doit pas être commode...). Une sonorisation pourra être mise en place. Et une buvette permettra de maintenir une certaine ambiance au long de l'après-midi.

Le but est que les Montrottois puissent se retrouver « un peu pour de vrai » après des mois de mise à distance les uns des autres pour respecter les consignes sanitaires. Qu'ils puissent aussi rencontrer les conseillers du village et échanger avec eux. Elu au tout début de la pandémie, le conseil municipal n'a pas encore eu l'occasion de rencontrer véritablement les habitants et ce pique-nique sera l'occasion de renforcer les liens forts qu'il veut maintenir avec les Montrottois.

Ce pique-nique familial et villageois sera aussi « républicain » puisqu'il se déroulera le jour de la fête nationale. On pourrait peut-être aussi danser, comme il se doit un 14 juillet... Bien sûr, si les conditions sanitaires venaient à se dégrader, ou si la météo avait décidé de jouer les trouble-fête cette journée de retrouvailles sera annulée.

*Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire rapidement auprès de vos commerçants*

**PIQUE-NIQUE**  
de retrouvailles à Montrottier

**Le 14 Juillet 2021**

A la salle des sports de Montrottier



**PAYSAGISTE**

**THEVENET Paysages**

66 Rue des Usines – 69770 MONTROTIER

Tél : 06 48 68 81 43

Mail : [thevenetpaysages@gmail.fr](mailto:thevenetpaysages@gmail.fr)

**Samedi 4 septembre**

**FORUM  
DES  
ASSOCIATIONS**

**SALLE DES SPORTS  
MONTROTIER**

**DE 10H à 13H**



# Actualités municipales



## Réorganisation des services administratifs et techniques

Depuis l'élection de mai 2020, d'importants changements dans l'organisation des services administratifs et techniques ont dû être faits pour pallier les diverses surcharges de travail.

En effet, du côté administratif, les nouvelles démarches et procédures plus complexes, la hausse importante des dossiers d'urbanisme à traiter, le nouveau percepteur, les besoins urgents de numérisation des informations et de mise à niveau de nombreux dossiers inhérents à la commune ont conduit le conseil municipal à revoir l'organisation du service administratif. Ainsi, en mars 2021, le conseil a décidé d'embaucher temporairement une secrétaire supplémentaire, à temps partiel. Il s'agit de Sylvie LOTTI. Elle habite au village et est maman de 3 enfants. Dans ses fonctions, elle est en charge de l'accueil (en complément d'Anne VERRIER), l'urbanisme, la gestion du cimetière, les cartes d'identité, l'accompagnement des enfants à la cantine, et bien d'autres tâches encore...



Sylvie LOTTI



Cécile MECHENIN et Serge HERBELOT-PORTE

### Remerciements aux agents communaux

Toute l'équipe municipale tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour cette année compliquée à bien des égards !!! Le périscolaire et Fabienne à la cantine qui ont su s'adapter rapidement aux différents protocoles sanitaires mis en place par le gouvernement.

Enfin un merci tout particulier à Marianne Bonnet qui a souhaité donner une autre orientation à sa vie professionnelle. Elle avait pourtant su s'impliquer sans relâche à son poste de secrétaire principale et avait obtenu la reconnaissance de la qualité de son travail par l'ensemble des élus, des employés et des citoyens. Marianne : bon vent et bonne chance pour la suite.

Du côté du service technique, suite à la prise de disponibilité de Jean-Marc GRANJARD, un nouvel agent a rejoint l'équipe : Serge HERBELOT-PORTE. Il habite Bessenay, a 48 ans et est papa de deux filles âgées de 21 et 19 ans. Il nous a rejoints en mars 2021 également. Ancien chef d'entreprise en paysagisme et maraîcher (production de safran), il possède également une compétence pour le piégeage des nuisibles.

La charge de travail liée à l'entretien des bâtiments, des voiries et des extérieurs de la commune, l'arrêt de l'utilisation des produits phyto-sanitaires et aussi pour éviter l'externalisation de certaines tâches, tout cela a conduit le conseil municipal à renforcer le service en embauchant à temps plein Cécile MECHENIN. Elle a 26 ans, habite Albigny et est diplômée en architecture de paysage. Elle travaille depuis plusieurs mois à temps partiel pour la commune. Forte de ses diplômes et de ses compétences, nous lui avons confié l'organisation du service technique.

**Nous leur souhaitons, à tous, chaleureusement la bienvenue et un plein épanouissement dans leurs nouvelles fonctions.**



### Ecole publique : la cinquième classe toujours en danger !

L'inspection académique du Rhône a acté la fermeture d'une classe. Il ne manque pourtant que quelques élèves pour l'ouvrir à nouveau. Au mois de juillet, elle étudiera la possibilité de réouvrir une classe en fonction du nombre d'élèves inscrits. Si les chiffres évoluent dans l'été, la situation pourra être réévaluée fin août. Faites-vous connaître immédiatement en mairie ou auprès de l'école publique si :

- vous avez un enfant né en 2018 ou 2019
- vous connaissez des personnes qui ont des enfants susceptibles de fréquenter l'école dès la rentrée prochaine.



### Creusement des tombes - Un service pour les Montrottois

Nous sommes une des dernières communes des Monts du Lyonnais à proposer le creusement des tombes dans nos cimetières.

Le coût de la prestation externe a été négocié par la Commune et il est refacturé à la famille (400 €). Le Conseil a donc choisi de rendre service à la population en ces moments difficiles de deuil et de prendre la responsabilité de cette tâche, à la condition unique que notre prestataire soit dans la capacité de le faire.

Notre prestataire nous a indiqué que parfois il ne prendrait pas la responsabilité de creuser si un élément l'en empêchait : impossibilité de s'approcher de la tombe avec un engin, tombe recouverte d'un marbre ou de pourtour de marbre, présence de pierres tombales sur d'autres tombes trop proches ou lors de ses congés.

Si le creusement n'est pas réalisable par le prestataire, la famille devra donc s'adresser aux Pompes Funèbres, qui trouveront une solution et qui factureront la prestation directement à la famille.



## Facture d'eau – Explication des hausses de prix



Vous avez peut-être été surpris en recevant votre facture d'eau, de constater une hausse significative de la somme à payer ? Il convient de préciser que cette hausse, lorsqu'elle existe, n'est pas due à une augmentation du prix de l'eau ! En effet, le nouveau prix voté en novembre 2020 par le Syndicat couvrait à peine l'inflation.

Il peut alors y avoir deux explications à cette hausse :

- En raison de la pandémie, en 2020, les relevés des compteurs n'ont pas pu avoir lieu (à Montrottier on relève généralement au mois de mars c'est à dire pour 2020, juste pendant le premier confinement!). Les factures de 2020 ont donc été estimées. Or, il a été constaté que beaucoup de ménages avaient plus consommé du fait de la présence des membres du foyer quasiment 24h/24 pendant presque 2 mois. Le rattrapage peut parfois être important.

- La facture assainissement (si vous êtes relié à l'assainissement collectif). En effet, depuis le 1er janvier

2020, l'assainissement est géré par la CCMDL (Communauté de Communes des Monts du Lyonnais), avec un objectif affirmé : harmoniser les prix pour les 32 communes en 5 ans. Montrottier avait des coûts au m<sup>3</sup> élevés (par rapport aux autres villages). Ce coût a baissé (1,4183€/m<sup>3</sup> au lieu de 1,44€/m<sup>3</sup>) mais pas suffisamment pour compenser la nouvelle part fixe payée à Suez qui gère les installations de la commune pour le compte de la CCMDL. Un appel d'offres est lancé pour la gestion de l'ensemble de l'assainissement des 32 communes. Les prix proposés s'appliqueront à l'ensemble des communes ce qui pourrait éventuellement faire baisser la part fixe pour Montrottier.

Enfin, attention si vous comparez votre facture avec quelqu'un d'un autre territoire, regardez bien ce qui est comparable : prix de l'eau, prix de l'assainissement (si celui-ci est facturé sur la facture d'eau), services rendus...

**Dans tous les cas : ne gaspillez pas l'eau et surveillez votre installation régulièrement pour ne pas voir votre facture grimper à cause de petites fuites ! Ce sont les meilleurs moyens pour conserver une facture d'un montant raisonnable.**

\*\*\*\*\*

## Des mines de plomb argentifère à Montrottier



Dans la Revue du Lyonnais datée de 1872, un article de V. de Valous, nous apprend qu'à Montrottier, il existait « des filons d'argent, de plomb et autres métaux » dans les terres situées à Montchanin. C'est le 4 septembre 1403 qu'Alix de Lespinasse, sœur du prieur de Montrottier Etienne de Lespinasse, les vend à Hugues Jossard, notaire royal et célèbre exploitant de mines (entre autres celles bien connues de Pampailly à Brussieu, rachetées par Jacques Coeur). Le travail y est d'abord jugé très périlleux. Plus tard, les travaux furent repris à la suite de nouveaux essais avec un nouvel associé à Hugues Jossard, Josserand Frippier. L'exploitation du Puy de Montchanin fut cependant difficile.

Dans son article, V. de Valous fait remarquer que les seigneurs ou les paysans voyaient d'un mauvais œil le travail des mineurs qu'ils accusaient « d'un commerce infâme avec Satan », accusation dangereuse à une époque où les tribunaux ecclésiastiques sévissaient contre les sorciers.

\*\*\*\*\*

## Marque Collective Le Lyonnais Monts et Coteaux : Devenez adhérents !



Vous êtes producteur dans les Monts et Coteaux du Lyonnais ? Vous êtes artisan, commerçant, restaurateur... et travaillez les produits agricoles issus de ce territoire ? Devenez adhérent !

L'association a pour but la promotion des produits locaux et savoir-faire du territoire, ainsi que le développement des circuits de proximité. Authenticité des produits et respect de la saisonnalité sont parmi les principes fondamentaux de la Marque, constituée aujourd'hui de 140 adhérents à la démarche, qu'ils soient producteurs, restaurateurs, transformateurs ou distributeurs. Une marque territoriale pour faire valoir la richesse culinaire des Monts et Coteaux.

**Vous êtes intéressé ? Faites vous connaître en Mairie !**

## Pas de nourriture aux chats (et aux pigeons) que l'on ne câline pas !

À nouveau, la prolifération de chats dans notre village semble difficile à maîtriser. Aussi, trois simples règles s'imposent :



1. On ne nourrit uniquement que son ou ses chats, c'est-à-dire ceux à qui l'on offre le logis, la vaccination et probablement la stérilisation. Jamais de nourriture pour les chats errants.

2. Pas de nourriture en extérieur, en plus d'attirer ses congénères cela fait venir les rats et d'autres nuisibles.

3. Le propriétaire doit obligatoirement et légalement procéder à l'identification de son ou ses chats de plus de 7 mois et ne pas le ou les laisser errer sans surveillance hors de sa propriété.

Est considéré comme en état de divagation, tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. La cotisation par la mairie à la SPA ayant été régularisée, les chats sauvages ou errants peuvent leur être confiés.

Pour information, un couple de chats non stérilisés donnera naissance à une douzaine de chats la première année et ceux-ci potentiellement à 144 chats l'année suivante...

Un mot également concernant les pigeons : Pour aider la commune et limiter leur prolifération, là aussi trois règles simples :

1. Repérez et limitez au maximum les zones de perchoir.

2. Condamnez les endroits de nidification.

3. Ne les nourrissez pas (c'est, de plus, interdit par la loi) et évitez tout dépôt de débris ou résidus de repas susceptible de les nourrir (par exemple : chips, trognon de pomme...).

# Vie locale ...



## Plantation des fleurs dans le village – Merci aux bénévoles

Suite à notre appel lors du dernier bulletin municipal, le **jeudi 20 mai**, de nombreux bénévoles et amoureux des fleurs se sont joints à nos agents communaux et notre commission fleurissement pour fleurir chaque massif. Pétunias, bégonias, œillets d'Inde, alysses... viennent à présent magnifier notre beau village. Un grand merci aux bénévoles qui sont intervenus spontanément. Grâce à leur aide, ce travail a été effectué en une seule journée ! Bravo à tous !



\*\*\*\*\*

## Journée rando du 29 mai : Remise en état du balisage des chemins



Le samedi matin 29 mai, la commission tourisme du conseil municipal de Montrottier avait invité les marcheurs à participer à une reconnaissance des quatre circuits de randonnée existants sur la commune.

La responsable de cette commission Véronique Crozet et quatre conseillers municipaux membres : Bernard Bouchet, Myriam Raynard, Irène Chambe et Jean-Paul Farjot accueillèrent la trentaine de marcheurs intéressés par l'initiative ainsi qu'une large délégation du conseil municipal des enfants. Après une rapide présentation des présents, l'objectif de la matinée était expliqué. Ces quatre sentiers figurant sur les panneaux de la place de la Dîme auraient été créés aux alentours de 1998, par la commission tourisme de l'époque. Le balisage est encore très présent et on ne peut que reconnaître l'intérêt des tracés. Mais le temps, la nature, les promeneurs ont fait que quelques indications sont devenues un peu insuffisantes ou aléatoires.

Quatre groupes se répartissaient sur les quatre itinéraires et avaient la mission de répertorier les panneaux manquants, mal situés ou n'étant plus dans un emplacement approprié pour permettre aux randonneurs et touristes la découverte de nos paysages de le faire sans errance ni surprise.

Tout était observé, discuté et noté de manière à être transmis afin d'être corrigé ou complété par la commune, le conseil municipal des enfants se proposant d'éliminer les déchets souillant ce cadre exceptionnel.

Les participants étaient ravis de cette matinée et se sont retrouvés au fil des arrivées autour d'un verre offert par la commune et tiraient des sacs le pique-nique pris ensemble. Certes en ce printemps, et le soleil s'étant montré généreux, la nature se présentait tout à son avantage, mais cette initiative nous soulignait une fois de plus, l'exceptionnelle beauté et toute la richesse de notre patrimoine paysager montrottois qui doit être considéré à l'égal de paysages savoyards et même tyroliens...

Les mettre en valeur et les faire découvrir est assurément un atout pour notre commune...

\*\*\*\*\*

## Les Gnolus – Une chasse au trésor connectée, à faire en famille cet été !



Les Gnolus vous plongent au cœur d'une chasse aux trésors ludique et gratuite dans les Monts du Lyonnais. **Le concept ?** Sortir des sentiers battus et (re)découvrir le territoire par le biais d'une chasse au trésor, autrement appelée geocaching ! Armés de votre smartphone, arpentez les 12 parcours des Monts du Lyonnais pour capturer les fameux Gnolus. Soyez surpris par d'étonnantes histoires, et passez un agréable moment en famille ou entre amis...

Les parcours se situent à Montrottier, Brussieu, Bessenay, L'Arbresle, Messimy, Saint-André-La-Côte, Montagny, Taluyers, Chaponost, Saint-Martin-en-Haut, Yzeron et Saint-Symphorien-Sur-Coise.

### Comment jouer ?

1/ **Téléchargez l'application** Gnolu sur votre smartphone. **Choisissez un parcours** en fonction de sa proximité, sa thématique ou sa difficulté. Téléchargez les données sur l'application avant de vous lancer, pour pallier les éventuelles pertes de réseau. Une fois au point de départ : **C'EST PARTI !**

2/ **Répondez aux énigmes.** Sur le terrain, parcourez les différentes étapes, observez votre environnement et répondez aux questions des Gnolus.

3/ **Débusquez le Gnolu.** Si vos réponses sont exactes, l'application vous indique l'endroit où se cache le Gnolu... Cherchez attentivement et capturez-le, en relevant son matricule (inscrit dans le carnet qui l'accompagne). En multipliant les captures de Gnolus, débloquez aussi des récompenses virtuelles et accédez à des « Super Quêtes » ! **A la fin de chaque balade, un Gnolu sous forme de badge est à collectionner !**

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site : [www.lesgnolus.fr](http://www.lesgnolus.fr)

Bonne chasse au trésor !



**Fermeture de la mairie du lundi 9 au dimanche 22 août**

Directeur de la publication : Mairie de Montrottier  
Dépôt légal : Mai 1989  
Tirage en 750 exemplaires